



Les documents à fournir pour un séjour l'étranger

publié le 05/09/2019

Documents à fournir pour un séjour à l'étranger

- ▶ Carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité,
- ▶ Carte Européenne d'Assurance Maladie
- ▶ Autorisation de sortie du territoire complétée par le(s) responsable(s) légal(aux) avec photocopie de sa pièce d'identité
- ▶ Attestation d'assurance scolaire et/ou extra scolaire en cours de validité,
- ▶ Autorisation de participation d'un élève mineur à un voyage scolaire

Documents joints



[20161220-form-sortie-territoire-mineurs](#) (PDF de 132.7 ko)



[formulaire-autorisation-parentale](#) (Word de 198.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.